

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 13/2019

8 mai 2019

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition du contrôle exclusif de VALT B.V. par Vitol Bitumen Investments B.V.

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 8 mai 2019 l'acquisition du contrôle exclusif de VALT B.V. par Vitol Bitumen Investments B.V.

L'opération de concentration a été notifiée le 29 avril 2019 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Vitol Bitumen Investments B.V. est une société active dans le négoce de diverses matières premières et instruments financiers.

VALT B.V. est une société active dans le commerce, le stockage et le transport de bitume, de produits bitumineux, de *pitch fuel* et des autres dérivés *bottom of barrel*.

Dans sa décision du 8 mai 2019, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne suscite pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 93 53

Courriel : veronique.thirion@bma-abc.be

Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).